

SCORE GLOBAL HEINEKEN ENTREPRISE

92 POINTS /100

INDICATEUR 1 –

ÉCART DE RÉMUNÉRATION

*Écart entre les moyennes de rémunération
(Salaire de base + bonus + avantage nature + primes
individuelles)*

- Ecart = 2,3 % en faveur des femmes

37 POINTS/40

INDICATEUR 2 –

ÉCART DE TAUX D'AUGMENTATIONS INDIVIDUELLES (HORS PROMOTIONS)

*Écart entre les taux d'augmentations hors
promotions*

- Ecart = 5,4 % en faveur des hommes

20 POINTS /20

INDICATEUR 3 –

ÉCART DE TAUX DE PROMOTIONS

*Écart entre les taux de promotions
(changement de niveau/Hay Grade)*

- Ecart = 1,8 % en faveur des femmes

15 POINTS/15

INDICATEUR 4 –

POURCENTAGE DE SALARIÉES

*AYANT BÉNÉFICIÉ D'UNE AUGMENTATION DANS
L'ANNÉE SUIVANT LEUR CONGÉ MATERNITÉ*

*Nombre de salariées de retour VS nombre d'entre elles
augmentées*

- Résultat = 100 %

15 POINTS/15

INDICATEUR 5 –

NOMBRE DE SALARIÉS DU SEXE SOUS-REPRÉSENTÉ PARI MI LES 10 PLUS HAUTES RÉMUNÉRATIONS

Mêmes rémunérations que l'indicateur 1

- Résultat = 2 femmes vs 8 hommes

5 POINTS/10